

Image not found or type unknown



## DEGAT DES EAUX SUR PLANCHER

Par **BOUCHONNET Lionel**, le 14/11/2016 à 12:12

BONJOUR

ayant laisse ma fenetre ouverte une nuit j ai constate que mon plancher du salon etait trempé  
j ai essuye rapidement mais celui ci quelques jours apres s est leve en chapiteau!!  
l assurance me dit que c est l assurance du syndic qui doit prendre en charge cela  
pensez vous que je sois completement responsable?et est ce normal que la pluie rentre  
autant??c est un immeuble de 16 ans donc pas tres vieux  
et c est vrai que maintenant j ai constate qu on ne peut laisser aucunes fenetres ouvertes  
sous peine d inondations  
merci pour votre retour  
cordialement